



**PROTOCOLE POUR LA
PERSONNE EN CHARGE DE LA
SECURITE DANS LES SALLES
POLYVALENTES**

TEL 05 55 85 51 14

E-mail : mairie.lanteuil@orange.fr

Je soussigné,, déclare être la personne en charge de la sécurité lors de la manifestation du/...../.....

J'ai pris connaissance des tâches qui m'incombent :

- Etre présent du début à la fin de l'utilisation de la salle
- Connaître l'établissement – coupure des énergies (compteur vestiaire + VMC bar vestiaire)
- Connaissance des moyens de secours – emplacement des extincteurs

1 extincteur scène -> eau

1 extincteur étage -> eau

1 extincteur gauche porte d'entrée -> eau

1 extincteur cuisine -> CO² neige carbonique

1 extincteur local technique -> eau

1 extincteur entre baie vitrée et porte local technique -> poudre

- S'assurer de la vacuité des issues de secours de la salle jusqu'à la voie publique

Veiller à la bonne utilisation des installations mise à disposition (électricité, cuisine, interdiction de fumer...)

Date et signature

La personne désignée n'est pas forcément le loueur

Ce document est détaché du bail ou de la convention de location, il peut être annexé dans le registre de sécurité

Si c'est une association qui loue la salle plusieurs fois par an mettre tous les membres du bureau et ne faire qu'un protocole annuel.

SDIS commission de sécurité du mercredi 25 mai 2016.